

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres
qui ont assisté à la séance : 21

Séance du 30 novembre 2023

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

Présents :

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Mme Anne HEUBERGER, Adjointes au Maire
MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM Jean-Paul BARTH, Christophe ELSAESSER, Mmes Nadine GUTHAPFEL, Sandrine DEMAY, M. Denis WACHBAR, Mmes Sabrina DUSSOURD, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, MM. Jean LACHMANN, Éric BRUNSTEIN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, Conseillers municipaux

Absents excusés :

Pascal HELDE donne pouvoir à Daniel BROCKER
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER
Michel GOETTELMMANN donne pouvoir à Christophe BOHN
Lysiane STENGER donne pouvoir à Stéphane SIGRIST
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK
Yann VILARDELL donne pouvoir à Éric BRUNSTEIN

Absents :

4. Affaires scolaires – CM Enfants – Jeunesse – Périscolaire et Petite Enfance

RAPPORTEUR : Mme Anne HEUBERGER

4.2 Subvention séjour scolaire – Ecole Krafft

DELIBERATION D30112023/01

La Classe de CE2/CM1 de Mme ROMUALD organise un séjour scolaire à Neuwiller lès Saverne du 20 au 24 novembre 2023 au Château de l'Ethic-Etap, la vie en vert. Ce séjour n'était pas prévu au Budget 2023 (concerne année 2023/2024). Le nombre de participants était de 21 élèves, le prix du séjour par enfant étant de 285 €.

Le Conseil Municipal,
Après avoir entendu les explications de Mme HEUBERGER,
Après en avoir délibéré,

DECIDE de verser la somme de 672 € (8 €/enfant x 4 nuitées) à la coopérative scolaire de l'école primaire pour ce séjour pédagogique (C/657361).

Envoyé en préfecture le 05/12/2023

Reçu en préfecture le 05/12/2023

Publié le

ID : 067-216700732-20231205-D3011202301-DE

S²LOW

POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 05 décembre 2023

Luc ADONETH
Le Maire,

Daniel BROCKER
Le secrétaire de séance,

